



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

création

Question écrite n° 11827

Texte de la question

M. Alain Marc attire l'attention de M. le ministre du travail, des relations sociales et de la solidarité sur les difficultés rencontrées par certains créateurs d'entreprises qui sont contraints de cesser leur activité commerciale sans atteindre la fin d'un trimestre civil et qui se voient réclamer cependant des cotisations sociales pour la totalité du trimestre commencé. Il lui demande si, comme cela a déjà été fait pour la date de début d'activité, il n'envisage pas de rendre exigibles les cotisations sociales au strict prorata temporis de la période d'activité.

Données clés

Auteur : [M. Alain Marc](#)

Circonscription : Aveyron (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 11827

Rubrique : Entreprises

Ministère interrogé : Travail, relations sociales et solidarité

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 décembre 2007, page 7631

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)